



# ACCÈS À LA SANTÉ ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES

*Des personnes en situation de handicap intellectuel ou psychique*

Parmi les publics très impactés par les inégalités sociales de santé, on compte les personnes en situation de handicap intellectuel ou psychique. Leur état de santé est plus souvent affecté et elles ont moins recours au soin et à l'offre de prévention/promotion de la santé que la population générale. Les déficits de connaissance sur la santé, les difficultés de compréhension des messages de prévention, de régulation des émotions et de communication avec les professionnels, expliquent en partie cette situation.

Cette formation permettra aux professionnels qui accompagnent ce public d'appuyer leurs actions individuelles et collectives sur le levier du renforcement des compétences psychosociales (compétences cognitives, émotionnelles et sociales), en faveur de la santé.

**SESSION AURAY | 18 & 19 MARS**

**SESSION RENNES | 20 & 21 JUIN**

## ● Profil des stagiaires

Professionnel.le.s de l'éducation, du social, du médico-social ou du sanitaire, accompagnant ou accueillant des personnes adultes en situation de handicap intellectuel ou psychique

## ● Prérequis

Mener des accompagnements individuels et/ou collectifs auprès de personnes en situation de handicap intellectuel ou psychique

## ● Objectif de formation

Favoriser l'accès à la santé et à la prévention des personnes en situation de handicap intellectuel ou psychique, par le renforcement de leurs compétences psychosociales

## ● Objectifs pédagogiques

- Définir les compétences psychosociales
- Repérer les liens entre l'accès au soin et à la prévention, et les compétences psychosociales
- Identifier les principes pédagogiques favorables au développement des compétences psychosociales dans l'accompagnement individuel et collectif
- Connaître des ressources pédagogiques utiles et adaptées
- Repérer des modalités de mise en œuvre dans la pratique professionnelle

## ● Contenu de la formation

### Module (2j, 14h)

- Les compétences psychosociales, définition et en pratique
- Les compétences psychosociales en faveur de l'accès à la santé
- La démarche éducative favorable au développement des compétences psychosociales
- Les ressources pour la mise en œuvre dans l'accompagnement
- Le transfert dans les pratiques

## ● Ressources pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques, de travaux de groupe et d'échanges de pratiques, à partir d'expériences présentées par les participant.e.s et les formateur.ice.s
- Mise à disposition de supports pédagogiques, de documentation, d'une bibliographie

## ● Suivi de la progression pédagogique et évaluation des résultats

Une appréciation des connaissances acquises sera réalisée pendant la formation, à l'aide de questions ou de mises en situations, afin de s'assurer de la compréhension et de l'appropriation des contenus par les stagiaires.

À la fin de la formation, les stagiaires évalueront l'atteinte des objectifs et la qualité de la formation.

La vérification de la participation des stagiaires sera assurée. À l'issue de la formation, une attestation de présence sera remise à la structure de la stagiaire et une attestation de formation à chaque participant.e. Votre absence en tout ou partie de cette formation ne nous permettra pas de délivrer cette attestation.

## ● Effectifs

Le nombre de stagiaires sera compris entre 6 et 12, en vue de favoriser l'expression de chacun.e, les interactions entre participant.e.s et avec les formateur.rices, et de respecter les mesures sanitaires en vigueur, le cas échéant.

## ● Durée et modalité

Formation en présentiel  
(2j, 14h)

## ● Prix

La formation est subventionnée par l'ARS. Elle est gratuite pour les participant.e.s. Les frais de déplacement et de repas sont à la charge des participant.e.s.

## ● Sessions

▶ Auray	<b>18 et 19 mars</b> (9h - 12 h30 ; 13h30 - 17h)	Hervé Strilka Chargé de projets et d'ingénierie Ireps Bretagne
▶ Rennes	<b>20 et 21 juin</b> (9h - 12h30 ; 13h30 - 17h)	Valérie Lemonnier Chargée de projets et d'ingénierie Ireps Bretagne

## ● Préinscription en ligne

Avant de vous inscrire vérifiez, à l'aide de la fiche de formation, que :

- votre profil correspond à celui visé,
- vous disposez des prérequis mentionnés,
- votre structure a validé votre souhait de formation, le cas échéant.

En cas d'incertitude, n'hésitez pas à nous contacter : Marjolaine Calmel, [contact@irepsbretagne.fr](mailto:contact@irepsbretagne.fr)

### Pour procéder :

Rendez-vous sur la fiche formation **Accès à la santé et développement des compétences psychosociales des personnes en situation de handicap intellectuel ou psychique** puis cliquez sur le bouton Préinscription.

Quand votre inscription sera validée, vous recevrez un mail de confirmation.

## ● Contact

Marjolaine Calmel, [contact@irepsbretagne.fr](mailto:contact@irepsbretagne.fr)